

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 02426

Numéro SIREN : 797 976 461

Nom ou dénomination : A.G.A GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000057

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
NÎMES



1072399

Dénomination : A.G.A GROUPE
Adresse : 256 route de Lyon 30200 Bagnols-sur-ceze -FRANCE-

n° de gestion : 2017B02426
n° d'identification : 797 976 461

n° de dépôt : P2018/000057
Date du dépôt : 04/07/2018

Pièce : Ordonnance du Président



1072399



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

ORDONNANCE

Nous, Jean-Marie ALBOUY, Président du tribunal de commerce de Nîmes,
Assisté de, Maître Jean-David VIDAL, Greffier.

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS A.G.A GROUPE
256 route de Lyon
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
RCS Nîmes 797 976 461.

Représentée par Monsieur Anthony GAZAN Agissant en Qualité de Président de la SAS
AGA GROUPE.

Tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les
comptes de l'exercice clos au **31/12/2017**

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de
Commerce,

PROROGEONS jusqu'au **30/09/2018**

Le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de
l'exercice clos le 31/12/2017 de La SAS A.G.A GROUPE, dont le siège social est situé 256
route de Lyon 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE, immatriculée au RCS de Nîmes, sous le
numéro 797 976 461 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif
en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Nîmes, le 03/07/2018

Le greffier associé,
Jean-David VIDAL

Le Président du tribunal de
commerce
Jean-Marie ALBOUY

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.03 € TTC (22.61 € HT – 4.52 € TVA – 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme



A.G.A GROUPE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 315 085 EUROS
SIEGE SOCIAL : 256, rte de Lyon - 30200 BAGNOLS SUR CEZE
RCS NIMES 797 976 461

REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DE DELAI DE
REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COURRIER REÇU LE

n 2 JUIL. 2018

GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Je soussigné **Anthony GAZAN**,

agissant en qualité de président de la société **A.G.A GROUPE**, société par actions simplifiée au capital de 315 085 euros dont le siège social est 256, route de Lyon à BAGNOLS SUR CEZE (30200), immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 797 976 461,

ai l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2017, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 juin 2018 ;

que pour les motifs suivants, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

En effet, la société procède à une profonde restructuration (transformation de sa forme juridique de société civile en société par actions, nomination d'un commissaire aux comptes, absorption de la société A.G.A IMMO INVEST dans le cadre d'une transmission universelle du patrimoine, diverses modifications structurelles en cours de réflexion) et se trouve confronter à des prises de décisions et arbitrages financiers qui auront des incidences sur les comptes de l'exercice 2017 et se voit donc dans l'impossibilité d'établir le bilan définitif de l'exercice clôturant le 31 décembre 2017.

En conséquence,

je vous prie de bien vouloir proroger jusqu'au 30 septembre 2018 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A BAGNOLS SUR CEZE

Le 28 juin 2018.

Anthony GAZAN

